

(ACTION COLLECTIVE)
Cour supérieure

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

NO.: 500-06-001015-193

DATE:

SOUS LA PRÉSIDENCE DE: L'HONORABLE SYLVAIN LUSSIER, J.C.S.

YOUVAL BENABOU

Demandeur

v.

STOCKX, LLC

Défenderesse

JUGEMENT

(SUR UNE DEMANDE CONJOINTE D'AUTORISATION D'UNE ACTION COLLECTIVE POUR LES FINS DE
RÈGLEMENT SEULEMENT, POUR L'APPROBATION DES AVIS AUX MEMBRES ET POUR NOMMER UN
ADMINISTRATEUR DES RÉCLAMATIONS)

[1] **CONSIDÉRANT** l'*Application to Authorize the Bringing of a Class Action* déposée le 12 août 2019 à l'encontre de la défenderesse StockX, LLC ("**StockX**"), au nom du groupe proposé suivant:

All persons in Quebec and the rest of Canada, including their estates, executors or personal representatives, whose personal and/or financial information was provided to Defendant and compromised, lost and/or stolen from Defendant as a result of the Data Breach that occurred on or before July 26, 2019, or any other Group(s) or Sub-Group(s) to be determined by the Court;

- [2] **CONSIDÉRANT** qu'en date du 28 février 2022, une entente de règlement a été signée par les parties (« **l'Entente de Règlement** »), laquelle est déposée avec ses annexes comme **pièce R-1**;
- [3] **CONSIDÉRANT** la *Demande pour obtenir l'autorisation d'exercer une action collective aux fins de règlement seulement, la publication des avis aux membres et pour nommer un administrateur des réclamations* (la « **Demande** ») et les représentations des procureurs;
- [4] **CONSIDÉRANT** que le Demandeur demande au Tribunal :
- a) d'autoriser l'exercice de l'action collective à des fins de règlement seulement, au nom d'un groupe tel qu'amendé par l'Entente de Règlement;
 - b) de lui octroyer à cette fin le statut de représentant des membres résidant au Canada du groupe visé par l'Entente de Règlement;
 - c) d'approuver les avis aux membres pour les informer, notamment, qu'une audience sera tenue pour l'approbation de l'Entente de Règlement;
 - d) d'ordonner la publication des avis aux membres selon le plan de diffusion proposé par les parties à l'Entente de règlement;
 - e) de nommer la firme MNP Ltd à titre d'administrateur des réclamations dans le cadre de l'Entente de Règlement; et
 - f) de fixer la date d'audience de la demande pour obtenir l'approbation de l'Entente de Règlement;
- [5] **CONSIDÉRANT** le consentement de la Défenderesse, sans admission de responsabilité de sa part et uniquement pour les fins du règlement, aux conclusions du présent jugement;
- [6] **CONSIDÉRANT** le consentement de la firme MNP Ltd à agir comme administrateur des réclamations de l'Entente de Règlement (« **Administrateur des Réclamations** »);
- [7] **CONSIDÉRANT** les articles 574, 575, 576, 579, 580, 581 et 590 du *Code de procédure civile*;
- [8] **APRÈS EXAMEN**, il y a lieu de faire droit à la Demande;

POUR CES MOTIFS, LE TRIBUNAL :	WHEREFORE, THE COURT:
[9] ACCUEILLE la <i>Demande pour obtenir l'autorisation d'exercer une action collective aux fins de règlement seulement, la</i>	GRANTS the <i>Application to Authorize a Class Action for Settlement Purposes Only, for Approval of Notice to Class Members of</i>

<p><i>publication des avis aux membres et pour nommer un administrateur des réclamations;</i></p>	<p><i>a Settlement Approval Hearing and to Appoint a Claims Administrator;</i></p>
<p>[10] DÉCLARE qu'aux fins du présent jugement, les définitions énoncées dans l'Entente de Règlement s'appliquent et sont intégrées au présent jugement;</p>	<p>DECLARES that for the purposes of the present judgment, the definitions in the Settlement Agreement apply and are integrated in the present judgment;</p>
<p>[11] AUTORISE le demandeur, aux seules fins de règlement avec la défenderesse, de modifier comme suit la description du groupe dans la « <i>Application to Authorize the Bringing of a Class Action</i> » :</p> <p>Groupe :</p> <p>Toutes les personnes au Canada, y compris leurs successions, exécuteurs testamentaires ou représentants personnels, dont les renseignements personnels ont été fournis à StockX et ont été par la suite compromis et/ou volés à StockX à la suite de la Fuite de données survenue le 14 mai 2019 ou avant.</p>	<p>AUTHORIZES the Applicant, for the purpose of settlement only with Defendant, to amend as follows the Class description in the "<i>Application to Authorize the Bringing of a Class Action and to Appoint the Status of Representative Plaintiff</i>":</p> <p>Class:</p> <p>All persons in Canada, including their estates, executors or personal representatives, whose personal information was provided to StockX and was subsequently compromised and/or stolen from StockX as a result of the Data Breach that occurred on or before May 14, 2019.</p>
<p>[12] AUTORISE l'exercice de l'action collective <i>pro forma</i> contre la défenderesse aux seules fins de règlement, sans préjudice et selon les conditions de l'Entente de Règlement;</p>	<p>AUTHORIZES the bringing of a class action <i>pro forma</i> against the Defendant for settlement purposes only, without prejudice and subject to the terms of the Settlement Agreement;</p>
<p>[13] ATTRIBUE au demandeur Youval Benabou le statut de représentant;</p>	<p>APPOINTS the Plaintiff Youval Benabou the status of Representative Plaintiff;</p>
<p>[14] ORDONNE que le présent jugement sera déclaré nul et sans effet si l'Entente de Règlement est résiliée conformément à ses dispositions ou n'est pas approuvée par la Cour;</p>	<p>ORDERS that the present judgment be declared null and without effect if the Settlement Agreement is terminated pursuant to its provisions or it is not approved by the Court;</p>
<p>[15] APPROUVE le contenu et le mode de publication de l'Avis de Pré-approbation</p>	<p>APPROVES the content and mode of dissemination of the Pre-Approval Notice,</p>

essentiellement sous les formats abrégée et détaillée se trouvant aux Annexes « B » et « C » de l'Entente de Règlement ;	substantially in the short and long forms as set forth in Schedules "B" and "C" to the Settlement Agreement;
[16] DÉSIGNE MNP Ltd à titre d'Administrateur des Réclamations afin de s'acquitter des tâches qui lui incombent en vertu de l'Entente de Règlement;	APPOINTS MNP Ltd as the Claims Administrator for the purposes of accomplishing the tasks that devolve to it pursuant to the Settlement Agreement;
[17] ORDONNE aux parties et l'Administrateur des Réclamations de diffuser et publier les Avis de pré-approbation essentiellement en conformité au Plan de notification indiqué à la Convention de règlement;	ORDERS the parties and the Claims Administrator to publish and disseminate the Pre-Approval Notices substantially in accordance with the Notice Plan as set forth in the Settlement Agreement;
[18] ORDONNE ET DÉCLARE que la forme et la manière de l'avis tel qu'approuvé aux présentes, constituent un avis juste et raisonnable pour toutes les personnes ayant droit à l'avis de l'audience d'approbation du règlement;	ORDERS AND DECLARES that the form and manner of notice as approved herein represents fair and reasonable notice to all persons entitled to notice of the Settlement Approval Hearing;
[19] ORDONNE que la défenderesse divulgue à l'Administrateur des réclamations et aux Avocats du Groupe les informations disponibles qu'elle détient et permettant d'identifier, autant que possible, les membres du Groupe, afin de : (a) faciliter la distribution des avis approuvés par le Tribunal aux membres du groupe les informant du présent jugement ainsi que de la date et des informations relatives à la demande d'approbation du règlement; et (b) faciliter le processus de réclamation éventuel découlant de tout jugement ultérieur approuvant le règlement.	ORDERS that the Defendant disclose to the Claims Administrator and Class Counsel the available information it holds that could allow to identify, to the extent possible, the Class members, in order to: (a) facilitate the distribution of Court-approved notices to Class Members advising them of this Judgment and the date and information relating to the Application for Settlement Approval; and (b) facilitate the process for the eventual distribution arising from any later judgment approving the Settlement Agreement.
[20] ORDONNE à l'Administrateur des Réclamations et les Avocats du Groupe de maintenir la confidentialité des informations fournies conformément au présent jugement et ne pas les partager avec toute autre personne, sauf si cela est strictement nécessaire pour exécuter le plan de	ORDERS that the Claims Administrator and Class Counsel shall maintain confidentiality over and shall not share the information provided pursuant to this judgment with any other person, unless doing so is strictly necessary for executing the Notice Plan

notification et/ou faciliter le processus de distribution conformément au règlement;	and/or facilitating the distribution process in accordance with the Settlement Agreement;
<p>[21] ORDONNE que l'Administrateur des Réclamations et les Avocats du Groupe utiliseront les informations qui lui sont fournies en vertu du présent jugement dans le seul but d'exécuter le plan de notification et de faciliter le processus de distribution conformément au règlement, et à aucune autre fin;</p>	<p>ORDERS that the Claims Administrator and Class Counsel shall use the information provided to it pursuant to this judgment for the sole purpose of executing the Notice Plan and facilitating the distribution process in accordance with the Settlement Agreement, and for no other purpose;</p>
<p>[22] ORDONNE ET DÉCLARE que le présent jugement constitue un jugement contraignant la production des informations par la défenderesse au sens des lois applicables en matière de vie privée, et que ce jugement satisfait aux exigences de toutes les lois applicables en matière de la protection de la vie privée;</p>	<p>ORDERS AND DECLARES that this judgment constitutes a judgment compelling the production of the information by the Defendant within the meaning of applicable privacy laws, and that this judgment satisfies the requirements of all applicable privacy laws;</p>
<p>[23] DÉGAGE la défenderesse de toute obligation en vertu des lois et règlements applicables en matière de protection de la vie privée en ce qui concerne la communication de toute information personnelle et/ou privée à l'Administrateur des réclamations et les Avocats du Groupe;</p>	<p>RELEASES the Defendant from any and all obligations pursuant to applicable privacy laws and regulations in relation to the communication of any personal and/or private information to the Claims Administrator and Class Counsel;</p>
<p>[24] DÉCLARE que toute personne qui souhaite entreprendre une action ou une procédure contre l'Administrateur des réclamations ou l'un de ses employés, agents, partenaires, associés, représentants, successeurs ou ayants droit, en lien avec l'Entente de Règlement, son administration, ou la mise en exécution du présent jugement, ne peut le faire qu'avec l'autorisation de cette Cour;</p>	<p>DECLARES that any person who wishes to institute an action against the Claims Administrator or one of its employees, agents, partners, associates, representatives, successors or beneficiaries concerning the Settlement Agreement, its administration or its execution of the present judgment, cannot do so unless they have the authorization of this Court;</p>
<p>[25] DÉCLARE que les Membres du Groupe désirant s'opposer à l'approbation par le Tribunal de l'entente de règlement devront procéder de la manière prévue dans les Avis de pré-approbation (Annexes « B » et « C »), au plus tard le 14 juin 2022;</p>	<p>DECLARES that Class Members who wish to object to Court approval of the Settlement Agreement must do so in the manner provided for in the Pre-Approval Notices (Schedules "B" and "C"), on or before June 14, 2022;</p>

<p>[26] DÉCLARE que les Membres du Groupe désirant s'exclure de l'action collective et de l'application de l'entente de règlement devront transmettre un avis écrit confirmant leur intention de s'exclure du Groupe de la manière prévue dans les Avis de pré-approbation (Annexes « B » et « C ») et le Formulaire d'exclusion (Annexe « E »), au plus tard le 14 juin 2022;</p>	<p>DECLARES that Class Members who wish to opt-out from the class action and the Settlement Agreement thereof may do so by delivering a written notice confirming their intention to opt-out of this class action, in the manner provided for in the Pre-Approval Notices (Schedules "B" and "C") and Opt Out Form (Schedule "E"), on or before June 14, 2022;</p>
<p>[27] DÉCLARE que les Membres du Groupe qui n'auront pas requis leur exclusion du Groupe seront liés par tout jugement à être rendu quant à la présente action collective conformément à la loi;</p>	<p>DECLARES that all Class Members that have not requested their exclusion be bound by any judgment to be rendered on the class action in the manner provided for by the law;</p>
<p>[28] FIXE la présentation de la Demande pour approbation de l'entente de règlement et des honoraires des procureurs du groupe au 5 juillet 2022 à 9h30 dans une salle à déterminer du Palais de Justice de Montréal ou via un lien TEAMS qui sera affiché d'ici là sur le site web du règlement (www.règlementstockx.ca);</p>	<p>SCHEDULES the presentation of the Application for Approval of the Settlement Agreement and of Class Counsel Fees on July 5th, 2022, in a room to be determined of the Montréal courthouse or via a TEAMS link that will be posted before that date on the settlement website (www.stockxsettlement.ca);</p>
<p>[29] ORDONNE que la date et l'heure pour la tenue de l'audience d'approbation du règlement soient indiquées dans les Avis de pré-approbation (Annexes « B » et « C »), bien qu'elles puissent être reportées par le Tribunal sans autre avis aux Membres du Groupe autre que l'avis qui sera affiché sur le site web du règlement (www.règlementstockx.ca);</p>	<p>ORDERS that the date and time of the settlement approval hearing shall be set forth in the Pre-Approval Notices (Schedules "B" and "C"), but may be subject to adjournment by the Court without further publication of notice to the Class Members, other than such notice which will be posted on the settlement website (www.stockxsettlement.ca);</p>
<p>[30] LE TOUT, sans frais.</p>	<p>THE WHOLE, without costs.</p>

Sylvain Lussier, j.c.s.

Me David Assor
Lex Group Inc.
Avocats pour le demandeur

Me Patrick Plante
BLG
Avocats pour la défenderesse StockX, LLC